

COMITÉ DE CÔTE-D'OR DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE

Mercredi 7 Février 2018

Présents : DELION Nathalie, LEGA Denis, LEGA Michèle, LOCATELLI Jean, MACHEREY Guy, MAGNIN Arnaud, MILANETTO John, SEGUIN Nadège, THOMAS Sylvain, VORILLION Alain.

Excusés : BOURIQUET Sylvain, COLINOT Sandrine, GAY Florence, MAILLARD Brigitte.

Absent : DESCHAMPS Benjamin.

Invité : CHAMBRAUD Patrick.

Début de la séance à 18h45.

► **Adoption du Compte-rendu de la réunion du 08/12/2017**

- **Badge Télépage** → Nadège Seguin s'occupe de l'acheter.
- **Absence non justifiée lors d'une épreuve qualificative à un championnat de France, lors d'une sélection nationale ou d'un championnat de France** → Tout joueur inscrit pour participer à une compétition qualificative à un championnat de France, absent le jour de cette compétition, devra au plus tard dans les trois jours qui suivent fournir un document écrit justifiant son absence soumis à l'appréciation de la Ligue ou du Comité Départemental concerné. A défaut, le joueur sera traduit devant la Commission de discipline compétente. (**Article 22 du Code de discipline et sanctions**).
Sanction (**Article 24 du Code de discipline et sanctions**) → Catégorie 3 : Absence non justifiée lors d'une épreuve qualificative aux Championnats de France → Suspension ferme de un (1) an + 60€ de pénalité pécuniaire.
- Le Compte-rendu est adopté à l'unanimité.

► **Compte rendu du Congrès National**

- Le Compte-rendu d'Alain Vorillion, Président du CD21, a été mis sur le site du CD21 Pétanque (<http://wp.cd21petanque.com/>)
- Le Compte-rendu de la FFPJP sera également mis en ligne sur notre site dès qu'on le recevra.

► **Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Bourgogne-Franche Comté**

- Le Compte-rendu de Robert Maujonnet, Président de la BFC, a été mis sur notre site.

► **Point Financier**

- Challenge du Comité + Marathon Féminin → + 657 €.
- Concours Triplette CD21 + Dirigeants → + 854 €.
- Championnat Départemental de Tir → + 789 €.
- Concours Triplette Mixte CD21 → + 427 €.
- Concours Aînés 2017/2018 → + 500 €.

► **Point Licenciés**

- **A la date du 7 février 2018** → 43 clubs affiliés pour 1890 licenciés dont 175 nouveaux.
- 21 Duplicata et 6 corrections d'erreur.
- 777 Vétérans → 657 Masculins et 120 Féminines.
- 1020 Seniors → 804 Masculins et 216 Féminines.
- 93 Jeunes → 28 Juniors, 27 Cadets, 26 Minimes et 12 Benjamins.

► **Point Règlements**

- **Concours Mixtes 2018/2019** → Une Féminine sera obligatoire, comme le prévoit le Règlement.
- **Mutations** → Les nouvelles directives 2018, de la FFPJP, qui sont inscrites dans le Règlement Administratif et Sportif sont sur notre site.
- **Tenues Vestimentaires** → Les nouvelles directives 2018, de la FFPJP, sont sur notre site.
- **Tous les Règlements sont consultables sur notre site.**

INFORMATIONS IMPORTANTES

POUR TOUS LES CHAMPIONNATS DE CÔTE D'OR

LES JEANS BLEUS SONT INTERDITS

LES PANTALONS DECHIRÉS SONT INTERDITS

**LES SHORTS ET BERMUDAS SONT INTERDITS
(Sauf pour les Benjamins, Minimes et Cadets)**

SEULS LES PANTALONS ET PANTACOURTS SONT AUTORISÉS

► Point Discipline

- **En 2017, il y a eu 12 affaires de discipline**

- 4 avertissements → Président du Comité.
- 1 pour le National de Salins-les-Bains (39) → Commission Discipline Nationale Française.
- 1 pour le National de Dijon → Commission Discipline Nationale Suisse.
- 1 pour un arrêt de travail supérieur à 5 jours → Commission Discipline Régionale.
- 5 → Commission Discipline Départementale (Pour ces 5 affaires, la suspension a été de 12 mois à 60 mois).

► Calendrier des Commissions

- Développement et Communication → 7 février à la fin de la réunion.
- Féminines → 12 février à 18h30.
- Jeu Provençal → 28 février à 19h.
- Aînés et Vétérans → 6 mars à 10h au Boulodrome de Dijon.
- Arbitrage et Règlements → En mars.
- Educateurs et Jeunes → En mars.
- Sportive et Compétitions → Fin mars.

- **Coupe de France** → Fin des inscriptions le 23 février.

- **Championnats Départemental Clubs** → Fin des inscriptions le 2 mars.

- **Initiateurs** → 4 inscriptions. Sur une journée le 3 mars.

- **Concours du Comité du 3 mars et Triplette Féminin à la mêlée du 4 mars** → Dans la mesure du possible les femmes du Comité travailleront le 3 mars et les hommes du Comité le 4 mars, mais si des hommes veulent aider le 3 mars et inversement si les femmes désirent aider le 4 mars, il n'y a pas de problème.

► Saison 2018

- **Masculins** → Proposition d'envoyer l'équipe Championne de Côte d'or Triplette au National de Moulins (03) fin Août, avec un délégué, en vue de se préparer au Championnat de France : Adoptée, moins 2 abstentions.
- **Féminins** → Proposition d'envoyer l'équipe Championne de Côte d'or Triplette au National de Andrézieux-Bouthéron (42) fin Mai, avec une déléguée, en vue de se préparer au Championnat de France : Adoptée, moins 2 abstentions.

**LE COMITÉ SE RÉSERVE LE DROIT NE PAS ENVOYER D'ÉQUIPES
S'IL ESTIME QUE LE COMPORTEMENT DES JOUEURS OU JOUEUSES
N'EST PAS DIGNE DE REPRÉSENTER LA CÔTE D'OR**

► Délégations Régionaux

- **Drapeau des 3 et 4 février** → Sylvain Thomas.
- **Fénay du 8 mai** → Alain Vorillion.
- **Chenôve du 2 juin** → Nathalie Delion.
- **Châtillon du 7 juillet** → Michèle Lega.

► Délégations Championnats de Côte d'or

- **Triplette Provençal à Gevrey les 17 et 18 mars** → Nathalie Delion.
- **Triplette Promotion à Fontaine les 24 et 25 mars** → Nadège Seguin.
- **Doublette Mixte à Chenôve les 7 et 8 avril** → Sylvain Thomas.
- **Tête à Tête Masculin à l'USCVL les 14 et 15 avril** → Brigitte Maillard.
- **Tête à Tête Jeune à l'USCVL le 15 avril** → Arnaud Magnin.
- **Doublette Féminin et Masculin aux Grésilles les 21 et 22 avril** → Michèle Lega et Brigitte Maillard.
- **Doublette Jeune aux Grésilles le 22 avril** → Arnaud Magnin.
- **Triplette Féminin et Masculin à Féney les 28 et 29 avril** → Nathalie Delion et Sylvain Thomas.
- **Triplette Vétéran à Neuilly les 3 et 4 mai** → Alain Vorillion.
- **Doublette Provençal et Tête à Tête Féminin à St-Rémy les 5 et 6 mai** → Michèle Lega et Florence Gay.
- **Triplette Jeune à St-Rémy le 6 mai** → Arnaud Magnin.
- **Triplette Mixte à Longchamp les 25 et 26 août** → Guy Macherey.
- **Tête à Tête Vétéran à Beaune le 30 août** → Alain Vorillion.
- **Doublette Aîné à Saulieu le 7 septembre** → Denis Lega.

► Délégations Championnats du Territoire Bourgogne

- **Triplette Provençal à Gevrey (21) les 31 mars et 1^{er} avril** → Nathalie Delion.
- **Triplette Jeune à Marzy (58) le 10 mai** → Alain Vorillion.
- **Triplette Vétéran à Marzy (58) le 11 mai** → Alain Vorillion.
- **Triplette Féminin à Marzy (58) le 12 mai** → Alain Vorillion.
- **Doublette Masculin à Marzy (58) le 12 mai** → Alain Vorillion.
- **Tête à Tête Féminin à Marzy (58) le 13 mai** → Alain Vorillion.
- **Tête à Tête Masculin à Marzy (58) le 13 mai** → Alain Vorillion.
- **Triplette Promotion à St-Florentin (89) le 19 mai** → Brigitte Maillard.
- **Doublette Féminin à St-Florentin (89) le 20 mai** → Brigitte Maillard.
- **Triplette Masculin à St-Florentin (89) le 20 mai** → Brigitte Maillard.
- **Doublette Mixte à St-Florentin (89) le 21 mai** → Brigitte Maillard.
- **Doublette Provençal au Lac (21) Boulodrome de Dijon les 2 et 3 juin** → Sylvain Thomas.
- **Doublette Jeune au Lac (21) Boulodrome de Dijon le 3 juin** → Arnaud Magnin.

► Communication/Développement

- Proposition de création d'un groupe SKYPE, pour ceux qui ne peuvent pas assister aux réunions.
- **Modification pour notre site** → Enlever de la page d'accueil la recherche, changer le logo CD21 par l'écusson CD21, faire évoluer notre site sur les téléphones portables qui sont avec ANDROÏD.
- Demander à Harmonie Mutuelle de nous fournir un logo widget, pour notre site.
- Envoyer l'affiche de Chenôve pour mettre sur notre site.
- **Possibilité de faire un «Direct Résultats» sur notre site** → 50 € pour un Régional, 80 € pour un National, avec un chèque de caution de 500 € (Matériel du Comité). Cahier des charges à faire.
- **Formation pour un site «SportRégions»** → 50 € pour la journée avec le repas pour une personne. Si une personne supplémentaire, juste le prix du repas sera en plus.

► Championnat de France à Dijon en 2019

- **Doublette Masculin et Tête à Tête Féminin** → 31 Août et 1^{er} Septembre 2019.
- **Création d'un Comité d'organisation** → Arnaud Magnin, Président.
- **Création d'un Compte Championnat de France** → Nadège Seguin, Trésorière.
- **Candidature pour le Comité d'organisation** → Les intéressés doivent prendre contact avec le Président du Comité d'organisation (24 personnes maxi).
- Rendez-vous Mercredi 21 février 2018 avec Madame Desogère qui est en charge des dossiers sur le boulodrome et le Mail Delaborde.
- Affiche à créer.
- Programme à créer.
- Prévoir un calendrier/échancier.

► Divers

- **Mucoviscidose** → Un don de 100 € sera donné.
- **Calendrier 2018** → Normalement cette semaine.
- Dossier à établir pour les délégués des Régionaux et Championnats.
- **Imprimante** → Devis à faire pour une imprimante Laser A4/A3, avec contrat d'entretien, pour remplacer celle de la permanence qui est défectueuse.
- **Cas d'un membre du Comité** → Lors de la prochaine réunion, une délibération aura lieu pour statuer sur la démission d'office d'un membre du Comité, pour absence sans aucune excuse à 3 réunions consécutives (**Article 15 des statuts**).

PROCHAINE REUNION

Sera précisée ultérieurement

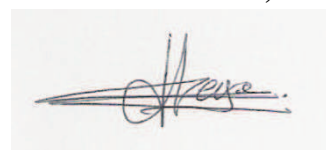
La réunion est close à 23h30.

Le Président,



VORILLION Alain

Le Secrétaire,



LEGA Denis